

**Décision n° 2022.0003/DC/SESPEV du 6 janvier 2022 du collège de la Haute Autorité de santé portant adoption de la recommandation vaccinale intitulée « Stratégie de vaccination contre la Covid-19 - Place du vaccin NUVAXOVID (NVX-CoV2373) »**

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 6 janvier 2022,  
Vu les articles L. 161-37 et suivants du code de la sécurité sociale ;

DÉCIDE :

Article 1<sup>er</sup>

La recommandation vaccinale intitulée « Stratégie de vaccination contre la Covid-19 - Place du vaccin NUVAXOVID (NVX-CoV2373) » est adoptée.

Article 2

Le directeur général de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin officiel de la Haute Autorité de santé.

Fait le 6 janvier 2022.

Pour le collège :  
*La présidente de la Haute Autorité de santé,*  
Pr Dominique LE GULUDEC  
*Signé*